

Service gestion des volontaires

## **ARRÊTÉ**

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

portant reprise d'activité en qualité  
de sapeur-pompier volontaire du  
sergent Patrick NEGRE du CIS  
MAZAMET

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la  
partie réglementaire,

VU le décret n° 2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions  
des livres III, VI et VII de la partie réglementaire du code de la sécurité  
intérieure,

VU l'arrêté du président du conseil d'administration du service  
départemental d'incendie et de secours du Tarn, en date du 8 avril 2015,  
portant prolongation de la suspension d'engagement d'office du sergent  
Patrick NEGRE du 29 mars 2015 au 18 avril 2015,

VU le certificat d'aptitude délivré par le médecin-colonel Jean-Pierre  
LAUTIER en date du 20 avril 2015,

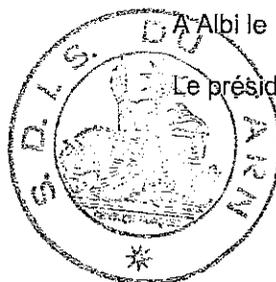
Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de  
secours du Tarn,

## **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin à la suspension d'engagement du sergent Patrick NEGRE, sapeur-pompier volontaire affecté au centre de secours de MAZAMET, à compter du 20 avril 2015.

**Article 2** : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

Certifié exécutoire compte tenu de  
la notification du :



Albi le : 15 MAI 2015

Le président du conseil d'administration  
du SDIS

  
Michel BENOIT